

De : Josée Chouinard <admin@sainthonoredetemiscouata.ca>

Envoyé : 18 juin 2024 15:51

À : St-Gelais, Annie <Annie.St-Gelais@bape.gouv.qc.ca>

Objet : RE: BAPE - Questions complémentaires - DQ3- Projet de parc éolien Pohénégamook – Picard – Saint-Antonin – Wolastokuk

Bonjour,

Voici les réponses à vos questionnements :

1. Comment qualifieriez-vous l'apport économique des projets éoliens pour la vitalité de votre municipalité. Que vous permettrait-il d'accomplir?
 - Création d'emplois
 - Viabilité des commerces
 - Permits d'investir dans des projets communautaires
2. Lors de la prise de la résolution pour la délégation à la MRC de la compétence en matière d'énergie renouvelable, combien de citoyennes et de citoyens ont assisté à cette séance publique?
 - Aucune
3. Est-ce que la Municipalité a tenue des consultations ou des séances d'information auprès des citoyennes et citoyens en vue de l'implantation éventuelle du parc éolien?
 - Non, pas la Municipalité

Espérant le tout conforme.

Merci,

Bonne fin de journée !

Josée Chouinard
Directrice générale



Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata
99, rue Principale
Saint-Honoré-de-Témiscouata (Québec) G0L 3K0